

Département de l'Isère Arrondissement de la Tour du Pin

Délibération 2024-1706-3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 17 JUIN 2024

Nombre de Conseillers

En exercice: 15

L'an deux mil vingt quatre,

Présents: 14

le lundi 17 juin

Votants: 14

le Conseil Municipal de la commune de FOUR

dûment convoqué le 12 juin 2024 s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente, sous la présidence de Jean

PAPADOPULO, Maire.

<u>Présents</u>: Jean Papadopulo, Anh Brun, Eric Doyen, Christelle Bernard, Matthieu Joly, Pascale Besch, Marielle Berlioz, Cécile Gerey, Matthieu Querenet, Patrice Fournier, Emilie Delwaulle, Véronique Luxos, Jimmy Delroise, Serge Comberousse

Absent: Nicolas Jambot

Secrétaire de séance : Matthieu Querenet

Objet: Décision modificative n°1 au BP 2024

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'effectuer des modifications au Budget Primitif 2024.

Désignation	Dépenses	
	Diminution crédit	Augmentation crédit
FONCTIONNEMENT		
D 6218 Autre personnel extérieur		21 166.95 €
D 6411 Personnel titulaire	21 166.95 €	
TOTAL D 012 Charges de personnel et frais assimilés	21 166.95 €	21 166.95 €

Le Conseil Municipal après avoir examiné les sommes proposées approuve les modifications au BP 2024 selon le tableau.

Pour:11

Contre: 1 (S. Comberousse)

Absention: 2 (J Delroise, V Luxos)

Acte rendu exécutoire par :

- dépôt en Sous-Préfecture le
- publication et/ou notification le

Pour copie conforme.

Jean Papadopulo, Maire de Four

Matthieu Querenet, Secrétaire de séance

